

MENTALITE DE GROUPE

1. La mentalité de groupe est un des éléments de la « triade » formulée par W.R. Bion qui comprend l'individu, la culture de groupe et la mentalité de groupe. Dans son *Expériences in Groups*, il en « postule » l'existence « pour comprendre les groupes » et, en première approximation, la définit comme « le fonds commun où sont versées les contributions anonymes par lesquelles les pulsions et les désirs qui leur sont implicites sont satisfaites ». Le caractère « anonyme » est central. Il est un système défensif « efficace de fuite et de déni » (*ibidem*), spécifique des groupes, qu'utilise l'individu pour masquer ses désirs tout en tenant de les réaliser.

2. Soucieux de la cohérence avec l'ensemble de son système théorique, Bion donne une deuxième définition de la mentalité de groupe en rapport avec la « triade » plus archaïque des trois présupposés de base. Son énoncé est le suivant : « La mentalité de groupe est l'expression unanime de la volonté du groupe, l'individu y contribue de façons qui lui sont inconscientes, il est affecté désagréablement à chaque fois qu'il pense ou se conduit d'une manière qui est en désaccord avec un présupposé de base. De ce fait, elle représente un mécanisme d'intercommunication qui est destiné à garantir l'accord de la vie du groupe avec les présupposés de base ».

3.

Historique

C'est en 1948, peu après que la Tavistock Clinic lui eut demandé de mettre en place des groupes, que W.R. Bion conçut sa théorie. C'est aussi au cours de cette année que parut son *Expériences in Groups* dans la revue « Human Relations » dont les articles ont été reproduits dans le livre qui porte le¹⁷⁷ même titre et qui fut publié en 1961. Eric Trist, qui travailla pendant une dizaine d'années avec Bion et auquel celui-ci demanda d'être son observateur cothérapeute à la Tavistock, donne un intéressant compte rendu de l'évolution de sa pensée dans un article intitulé : « Working with Bion in the 1940s: the Group Decade ». Lors de leurs élaborations en commun, Trist avait remarqué que Bion se centrait sur l'attitude que le groupe adoptait à son égard, puis, écrit-il, « il commença à parler d'un nouveau concept auquel il avait réfléchi, il proposait de l'appeler "la mentalité de groupe". Les contributions désavouées et déniées des patients, qui étaient contraires à la finalité du traitement, étaient clivées de ce pour quoi elles auraient témoigné consciemment dans le groupe et étaient rassemblées dans un fonds commun anonyme qui constituait un système négatif et non reconnu - la mentalité de groupe. Elle constituait le premier élément de la future théorie. La conflictualité qui ne pouvait manquer de surgir entre les besoins de la mentalité de groupe et les désirs de l'individu, entraînait l'émergence d'une formation de compromis, la culture de groupe. Les trois éléments de sa triade étaient ainsi réunis.

Cependant, peu après, Bion avait fait la constatation suivante : « les réactions aux interprétations, fondées sur les concepts de mentalité de groupe, de culture de groupe et d'individu, suggéraient que mes théories étaient inadéquates » (*Expériences in Groups*, page 65). C'est à la suite de cela qu'il fut conduit à faire l'hypothèse des trois présupposés de base (groupe de base) et à redéfinir la mentalité de groupe par rapport à ceux-ci.

Commentaires

Comme le montre le texte de Trist, la notion de mentalité de groupe découle de ce que Bion avait perçu comme une « attitude du groupe ». Elle se rattachait à certaines « situations *de* groupe ». En premier lieu, il la voit s'appliquer envers lui, l'analyste, et nous la comparerions, volontiers, au *transfert groupal*. Puis, s'apercevant que toute personne dans un groupe « fait en permanence une estimation de l'attitude de son groupe à l'égard de lui-même » (page 43) et que tous les participants adoptent la même attitude, il s'arrête à l'aspect groupal du phénomène qui est, selon lui, « un objet d'étude important » car, pense-t-il, « de ces estimations que font les individus dépendent l'épanouissement ou la décadence de la vie sociale du groupe » (page 43). Enfin, Bion constate que les estimations de chaque participant, tout en interrogeant l'attitude des autres membres du groupe, ne cessent, en fait, de se préoccuper de lui. Nous sommes, à nouveau, dans une perspective transférentielle.

Bien que cette « attitude » soit perçue avec certitude (il la compare à une information issue du sens du toucher), Bion constate que la majorité des membres d'un groupe ne sont prêts ni à en admettre l'existence ni à statuer sur elle et elle sera, consciemment ou inconsciemment, ignorée. Cette situation sera perçue par l'analyste comme « paradoxale et contradictoire » (page 54) et c'est en tenant compte de ce facteur qu'en définitive Bion a suggéré « que cela aidait à élucider les tensions du groupe que de supposer l'existence d'une mentalité de groupe » (page 59).

Ce climat d'incertitude vient du fait que la mentalité de groupe est prise entre la rigidité des impératifs du présupposé de base en activité avec lequel elle s'efforce d'être 'en accord et ceux des désirs des individus en tant que tels. De là, aussi, la nécessité d'une contribution anonyme de ceux-ci qui permet d'espérer la réalisation d'un désir tout en ménageant le présupposé de base. Le matériel clinique reflète cette situation et les exemples que Bion donne mettent l'accent sur l'aspect volontiers futile du discours qui circule dans les groupes et sur la lourdeur de l'atmosphère qui y règne. Commentant une séquence clinique de groupe, Bion montre comment, répondant à une demande d'aide ou de conseils d'un des participants, les autres membres fournissent des réponses dont, par avance, ils connaissent l'inefficacité et, percevant l'unité sous-jacente d'un tel mécanisme, Bion est conduit à se dire que la devise du groupe pourrait bien être : « Charlatans, unissez-vous ! »

Ce que décrit Bion et ce que nous évoque le texte de Trist lorsqu'il parle de contributions désavouées et déniées « rassemblées dans un fonds commun anonyme qui constituait un système négatif et non reconnu - la mentalité de groupe » évoque le *pacte dénégatif*, formulé plus tard par René Kaes, « dont l'énoncé n'est jamais formulé » et où « il semble que le groupement humain ne peut se former qu'en maintenant des zones d'obscurité profonde, des *no man's land* communs négatifs... » (René Kaes, « Réalité psychique et souffrance dans les institutions »). Dans le même article, et à propos du *contrat narcissique*, René Kas cite « Pour introduire le narcissisme » où Freud souligne « la double existence de l'individu : en tant qu'il poursuit sa propre fin et en tant qu'il est membre d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans l'intervention de sa volonté » (*ibidem*). Freud posait là les bases d'une nouvelle double inscription de la pensée, qui n'était pas celle du conscient et de l'inconscient, mais celle de l'individuel et du groupal et il était clair que des tensions pouvaient survenir de leur antagonisme.

La propriété de la mentalité de groupe d'être inconsciente et de maintenir des « conjonctions constantes » entre ses membres d'un groupe a conduit les auteurs de

Introduction aux idées psychanalytiques de Bion à la considérer comme un « contenant de toutes les contributions apportées par les membres du groupe » (page 9). Dans le même sens, nous pouvons faire un rapprochement avec une autre notion, celle de « matrice », décrite par S.H. Foulkes. Toutefois cette dernière, qui est décrite comme un réseau de communication et un contenant, présente des propriétés très générales que nous pourrions qualifier de primaires et ne comporte pas les particularités de fonctionnement spécifiques du désaveu ou du déni que donne Bion à son concept, non plus que son caractère « paradoxal et contradictoire » qui se rattache au négatif. De plus, l'ensemble conceptuel dans lequel Bion a inséré sa mentalité de groupe diffère profondément de celui relativement simple, de Foulkes.

A ce propos, ainsi que nous l'avons déjà indiqué précédemment, nous dirons pour conclure que la mentalité de groupe agit à partir de sa face externe ou superficielle en s'opposant aux désirs conscients ou inconscients des membres du groupe, considérés en tant qu'individus, pour produire la *culture de groupe* qui en représente le « discours manifeste ». Sur sa face profonde ou archaïque, elle maintient un contact étroit et dynamique avec le *système protomentale* et le *groupe de base* en étant mue par le *présupposé de base* en activité dans le groupe (voir ces termes). Par cela, elle s'oppose au *groupe de travail* qui est au service de la finalité du groupe.

BIBLIOGRAPHIE

BION W.R., *Experiences in Groups and others Papers*, London, Tavistock/Routledge, 1989.

FREUD S., Pour introduire le narcissisme, dans : *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.

GRINBERG L., SOR D., TABAK de BIANCHEDI E., *Introduction aux idées psychanalytiques de Bion*, Paris, Dunod, 1987.

KAES R., Réalité psychique et souffrance dans les institutions,

dans : *L'Institution et les institutions*, Paris, Dunod, 1987. PIGOTT C., Présupposé de base-Groupe de base, *Gruppo 5*,

Paris, Apsygée, 1989

PIGOTT C., Système protomentale, *Gruppo 6*, Paris, Apsygée, 1990.

TRIST E., Working with Bion in the 1940s : the Group Decade, dans : *Bion and Group Psychotherapy*, edited by Malcolm Pines, London, Routledge and Kegan Paul, 1985.